

OLÉAGINEUX

N° 13

du 20/11 au
26/11/2024

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la FDGEDA
du Cher

Observateurs pour ce BSV :

AGROPITHIVIERS, AXEREA,
CA 28, CA 36, CA 37, CA 45,
ETS VILLEMONT, FDGEDA DU
CHER.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de
l'Eure-et-Loir, SRAL Centre-
Val de Loire.

Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

SOMMAIRE

Ravageurs du Colza	1
Résistance aux produits phytosanitaires	3
ANNEXES	3
Méthodes alternatives	5
Mieux connaître	5

EN BREF

Ce BSV spécifique est édité uniquement pour mettre à jours les données
Berlèses.

Même si la pression larves d'altises est en moyenne faible à l'échelle régionale,
il existe une forte disparité entre parcelles même proches.

Il est nécessaire d'évaluer le risque larves d'altises à la parcelle.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



1245 abonnés au BSV Oléagineux

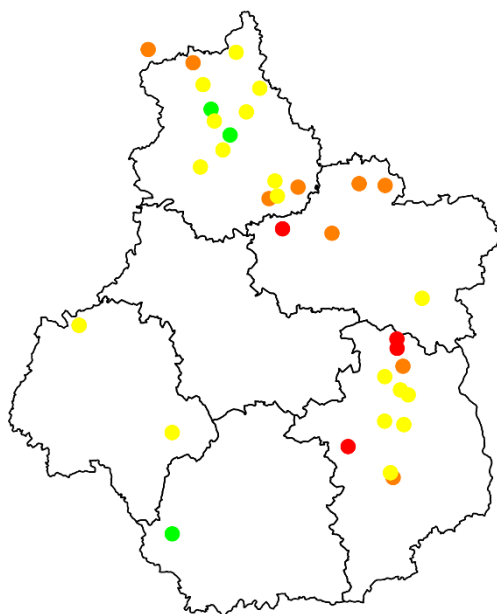


LARVE ALTISE D'HIVER



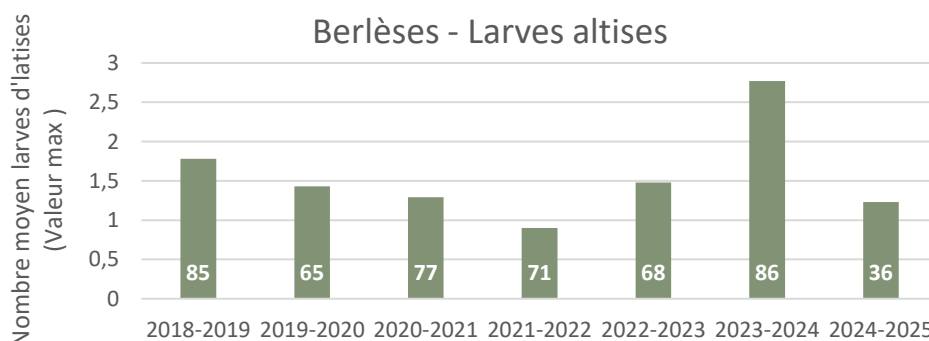
Contexte d'observations

Les tests Berlèses sont toujours en cours. Six nouvelles valeurs viennent compléter les données de la semaine dernière, parmi ces nouvelles observations, deux sont au-dessus du seuil de 3 larves par plantes. Pour ces 2 parcelles, il est nécessaire d'utiliser la grille page suivante pour caractériser au mieux le risque réel. De nouvelles données sont attendues pour la semaine prochaine.

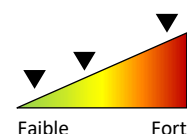


Point vert	absence de larve
Point jaune	> 0 à ≤ 1 larve/plante
Point orange	> 1 à ≤ 3 larves/plante
Point rouge	> 3 à ≤ 8 larves/plante

Les données pluriannuelles uniquement automne dans le graphique ci-dessous confirment que la campagne en cours 2024-2025 est pour l'instant parmi les années à faible pression. Attention, ces éléments de synthèse ne doivent pas masquer le risque à la parcelle. Il est important de rappeler qu'une parcelle du réseau comporte jusqu'à 8 larves par plante ! **C'est donc bien à la parcelle que le risque doit être évalué.**



Avec les données disponibles à ce jour, le risque moyen peut être classé **faible** à **moyen** mais ce risque à l'échelle régionale **ne peut se substituer à l'évaluation du risque à la parcelle**. Pour certaines parcelles du réseau, le risque est fort et doit être pris en compte.



La grille simplifiée ci-dessous permet de replacer sa parcelle face au risque.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible



Période de risque

→ Depuis le stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.



Seuil de nuisibilité

→ Dans le cas d'utilisation de la méthode Berlèse, le seuil de nuisibilité est atteint à partir de 3 larves par plante.



Pour aller plus loin

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.



Retrouver les informations sur la biologie et les résistances aux pyréthrinoïdes.

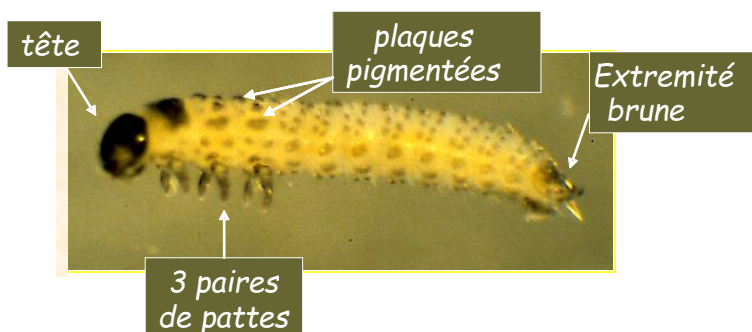


Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.



Reconnaissance Larve d'altise d'hiver

LARVE ALTISE



NE PAS CONFONDRE



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elle possède donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise et permettent de la différencier de celles de charançons, sans pattes et avec uniquement la tête brune.

Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Larves d'altises aux trois stades larvaires



PROTOCOLE BERLESE

OBSERVATION DE LA PRESENCE DE LARVES D'ALTISES DANS LES PLANTES DE COLZA

Principe : Le dessèchement des colzas induit le retrait des larves de la plante qui tombent dans l'entonnoir puis dans le récipient et sont ainsi plus facilement dénombrables.

Matériel : Kit « Berlèse » (Support-Entonnoir-Grillage-Petit Pot) ou autre système similaire (cuvette jaune-grillage par exemple)

Eau savonneuse ou Eau alcoolisée (50% d'eau - 50% d'alcool modifié)



Pièce chauffée à 20 °C et ventilée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Attention, il faut lutter contre l'humidité car elle favorise les pourritures qui peuvent être toxiques pour les larves.

Méthode :

- Etape 1 : Prélevez 20 plantes dans la parcelle à observer (4x 5 plantes consécutives dans la parcelle).
- Etape 2 : Coupez les pivots et le plus gros des limbes (non touchés) puis rincez rapidement les plantes.
→ le nettoyage permet d'éviter les dépôts de terre et facilite le comptage des larves.
- Etape 3 : Répartissez les plantes sur le grillage qui recouvre les entonnoirs (pas plus de 10 plantes par cuvette afin d'assurer un meilleur séchage). **Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.**
- Etape 4 : Après dessèchement complet des plantes (8 à 10 jours à une température de 20°C) comptez le nombre de larves tombées dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser régulièrement.

Infos à collecter : pour chaque récipient → nombre de larves et nombre de plantes concernées.

Altise – Observation stade larvaire

Attention, les larves les plus avancées en âge au moment du prélèvement tombent en premier. Les plus jeunes peuvent se maintenir dans les plantes tant que le végétal reste favorable à leur alimentation. La distinction des stades larvaires ne correspond donc plus forcément à leur état initial au moment du prélèvement.

Retrouver le protocole dans son intégralité avec le lien suivant :

http://www.vigicultures.fr/files/pdf/12.AnnexeXII-VigiColza-Mode_operatoire_Berlese_LarvesAltise.pdf

Retrouver la vidéo présentant la méthode Berlèse :

<https://youtu.be/xiIO3j8gyR0>



Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Mieux connaître

Retour au sommaire



	<h3>Popillia japonica</h3>	
<p>La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !</p> <p>Pour en savoir plus : lien</p> <p>En complément :</p> <p>Site Internet : https://www.popillia.eu/</p> <p>Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : https://www.popillia.eu/downloads</p>		

Abeilles sauvages
& santé des agro-écosystèmes
[clic]
Note nationale Biodiversité

Flore des bords de champs
& santé des agro-écosystèmes
[clic]
Note nationale Biodiversité

Oiseaux
& santé des agro-écosystèmes
[clic]
Note nationale Biodiversité

Vers de terre
& santé des agro-écosystèmes
[clic]
Note nationale Biodiversité

Coléoptères
& santé des agro-écosystèmes
[clic]
Note nationale Biodiversité

Papillons
& santé des agro-écosystèmes
[clic]
Note nationale Biodiversité

Abeilles - Pollinisateurs
Des auxiliaires à préserver

La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire

Changement de la liste des cultures non attractives par décision du conseil d'état du 26 avril 2024